

Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques:—Comité des; formation et personnel, 17.

France:

Résolution présentée sur le maintien de la Convention commerciale du 19-9-17 avec la, 140. En comité; agréée, 168.

Bill (No 43), Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République française, en date du dix-neuvième jour de septembre 1907, et une convention supplémentaire à cette convention, et la Loi de la convention avec la France, 1908; présenté, 1re lecture, 168, 2e et 3e lectures; adoption, 171. Adopté par le Sénat, 174. S.R., 183.

Fraser et Cie:—*Voir* Touladi (85).

Fraser (fleuve):—*Voir* Saumon (111).

Frontières:—Rapport de la Commission internationale des— sur les arpentages et démarcations, etc., le long du 141e méridien, 81.

G

Gares:

Voir Marché Champlain.

Voir Palais (60).

Glengarry-Stormont:—Election de M. Kennedy, 163.

Gouvernement:—Priorité des motions et mesures du— les lundis et mercredis, 76.

Gouverneur général:

Informe la Chambre qu'il se rendra au Sénat pour ouvrir la session, 1.

Demande la présence de la Chambre au Sénat, 1.

Message *re* Commission d'économie interne de la Chambre, 9.

Relevé des mandats du— depuis la dernière session, 43. Sanction royale, 182-3.

Prorogation, 183-184.

Grain:—Mémoire de la Commission des surveillants du— du Canada, Winnipeg, 15 novembre 1917, 69.

Grains du Canada, Loi des:—Résolution pour modifier la; 57.

Grains (Loi des):

Résolution pour modifier le par. 7 de l'art. 95 de la; en comité; agréée, 63.

Bill (No 17), Loi modifiant la— du Canada; présentation, 1re lecture, 63. 2e et 3e lectures; adoption, 78. Adopté par le Sénat, 107. S.R., 182.

Voir McGill (38).

Grain (Commission des surveillants du):

Motion pour maintenir les pouvoirs, etc., de la, pour liquider les affaires non terminées, etc., 62. En comité, 65. Agréée, 66.

Bill (No 20), Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des Surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et maintenir une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918; présentation, 1re lecture, 66. 2e et 3e lectures; adoption, 78. Adopté par le Sénat, 110. S.R., 183.